

Le magazine d'une ville solidaire

Janvier
2011
N°75



Fraternité
 Succès
 Partage
 Éducation
 Talents
 Mixité
 Environnement
 Culture
 Cadre de vie
 Collaboration
 Associations
 Écoute
 Bonheur
 2011
 Service
 140
 2011
 140
 2011
 140

sommaire

- 3 **Notre ville**
Goss : le plan de la honte
- 4 **Photos**
Novembre décembre à Montataire
- 5 **Éditorial du Maire**
- 6 **Culture**
Programmation de janvier
- 7 **Notre ville**
La collecte des ordures ménagères transférée à la CAC.
- 8-9 **Reportage**
Collectivités territoriales : la réforme de tous les dangers
- 10 **Intercommunalité**
Être soigné chez soi
- 11 **International**
Associer plaisir et entraide
- 12 **Brèves**
- 13 **Tribunes libres**
- 14 **Portrait**
Corinne Weewauters
- 15 **État civil, Jade News**

notre couverture

Ce joli *M* qui ressemble à un papillon, c'est bien sûr le *M* de Montataire. Une ville dont l'identité se confond avec l'engagement, la solidarité, la diversité, la culture... Une ville dans laquelle il fait bon vivre, vous le dites souvent. Un *M* donc pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et une belle année 2011. Nous espérons qu'elle vous sera douce et joyeuse et... *M*erveilleuse. Avec un grand *M*.



La Sainte Cécile tout en harmonie !

C'est en musique, évidemment que l'Harmonie municipale a fêté la Sainte Cécile, patronne des musiciens. À cette occasion, la Fédération municipale de l'Oise a décerné à ses membres, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, une médaille et un diplôme d'encouragement pour les plus jeunes et un diplôme d'honneur pour les autres. Une reconnaissance bien méritée pour cette association qui existe depuis plus de 100 ans et qui rythme bien des cérémonies organisées par la ville. Qu'ils en soient tous remerciés. Un mot particulier pour Monsieur Van Hamme, le membre le plus ancien de l'Harmonie municipale puisqu'il l'a rejoint en 1947 et dont il demeure la mémoire vivante. Merci à lui.



À l'harmonie municipale, on fait la fête en musique !



Une médaille d'or, au moins, pour Monsieur Van Hamme



Les musiciens de l'harmonie municipale fiers de leur diplôme

Go
Le

En septembre
emplois sera
mise en plac
d'être supprim

P
ersonne ne
d'une telle
tion a-t-elle
sions d'emplois
300 en septem
pose la CGT. Po
nel, la dégradat
de l'entreprise n
chiffres présente
ce chiffre ne so
un délégué syn
décisions de c
son fonctionne
ans contribue
fiances des sa
Ces derniers
légitimes. La
l'avenir de l'e
moins ? L'ob

G

fermer l'usin
membre de
de licencier
de dire on «
la boîte ». C
de faire fon
à l'interim
née pour pe
salariés ? A
réponse.
Les organ
ces alterna
activités c
projet le p
de parties
moins che
quer en F
usines ch
première n
en France
le savoir
quer. Po
est une p

Goss : Le plan de la honte

En septembre dernier, après le rachat de Goss par Shanghai electric, la direction a annoncé que la moitié des emplois serait supprimée. Depuis, la CGT, syndicat majoritaire, en conteste le bien-fondé. Une médiation a été mise en place par le tribunal pour trouver un accord. Mais tout porte à penser que 300 emplois risquent fort d'être supprimés.

Personne ne pouvait s'attendre à un plan d'une telle ampleur. Comment la direction a-t-elle pu passer de 120 suppressions d'emplois annoncés en février dernier à 300 en septembre, c'est la question que se pose la CGT. Pour les représentants du personnel, la dégradation de la situation économique de l'entreprise ne peut seule l'expliquer. « Les chiffres présentés par la direction pour justifier ce chiffre ne sont pas convaincants » explique un délégué syndical. L'opacité qui entoure les décisions de cette dernière et qui caractérise son fonctionnement depuis au moins deux ans contribue à attiser les tensions et les méfiances des salariés et de leurs représentants. Ces derniers posent pourtant des questions légitimes. La plus importante étant : Quel est l'avenir de l'entreprise avec 50 % d'effectif en moins ? L'objectif des actionnaires est-il de

Shanghai compte une multitude d'activités qui offrent de nombreuses perspectives de développement à Goss Montataire.

Stratégie de la division et du chantage

La direction, cependant, ne semble pas vouloir prendre ces propositions au sérieux, préférant sans doute la stratégie de la division. Ainsi, dans un référendum organisé par un collectif de salariés dits « sans étiquette », il était demandé au personnel de choisir entre le dépôt de bilan et 311 suppressions d'emplois. Évidemment, la majorité a choisi la deuxième solution. Si ce collectif, à l'origine du référendum, est indépendant comme il le dit, il pouvait difficilement mieux faire pour renforcer la direction. Si bien que celle-ci a mis à leur disposition des moyens de com-

confirmé, entre 15000 et 35000 €. Une honte pour un groupe qui pèse 6 milliards d'euros. Quant aux modalités de reclassement, « elles sont quasiment nulles », constate un syndicaliste avec consternation.

Ainsi, Goss va certainement pouvoir mettre en œuvre son plan de suppressions d'emplois. Lequel est présenté comme la solution pour sauver l'entreprise. Il faut en prendre note. La méthode pose néanmoins question : entrave au droit d'information et à la libre communication du comité d'entreprise, chantage, division...

Aussi, est-il légitime, dans un tel contexte, de se demander si les autorités de notre pays, après avoir abandonné toute ambition industrielle, n'ont pas également décidé de laisser bafouer le droit du travail français acquis de haute lutte.

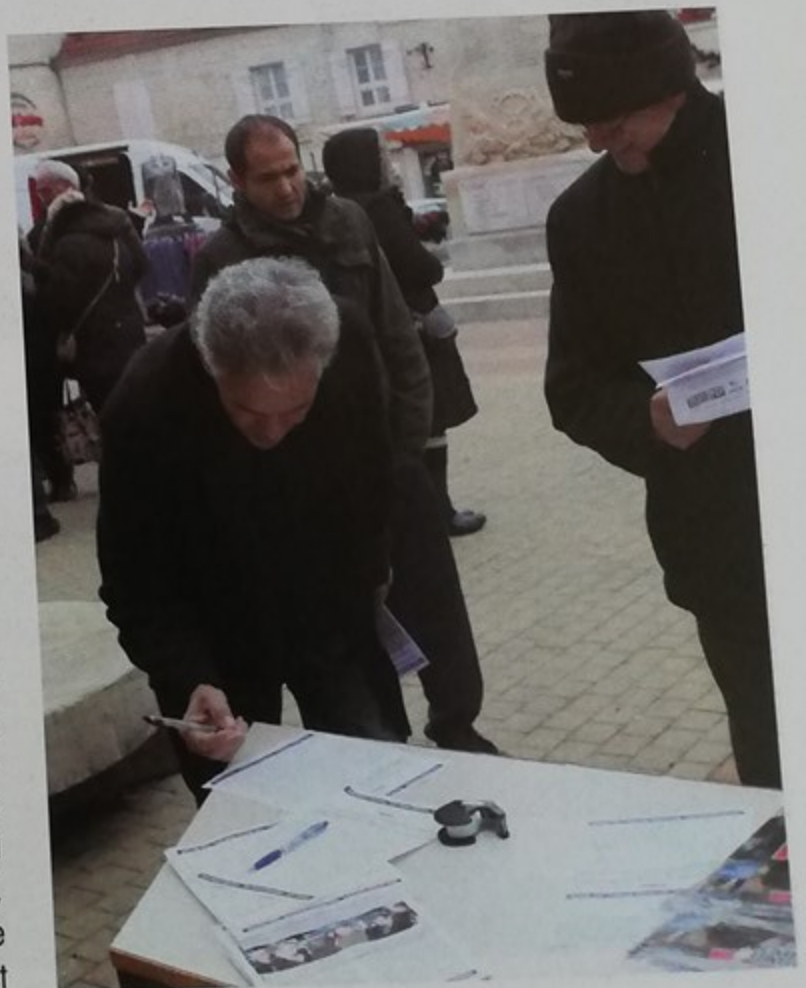
GOSS

INTERNATIONAL

fermer l'usine en deux temps, car, explique un membre de la CGT, « ça fait moins de bruit » de licencier 600 personnes en deux fois que de dire on « vire 600 personnes et on ferme la boîte ». Ou bien la direction projette-t-elle de faire fonctionner l'entreprise en recourant à l'interim et aux contrats à durée déterminée pour pouvoir exiger plus de flexibilité des salariés ? Autant de questions qui restent sans réponse.

Les organisations syndicales qui refusent ces alternatives proposent de développer des activités complémentaires sur le site. Le projet le plus abouti porte sur la construction de parties d'éoliennes. Cela coûterait en effet moins cher à Shanghai electric de les fabriquer en France que de les importer de ses usines chinoises. De plus, la Picardie est la première région productrice d'énergie éolienne en France, sans compter que Goss possède et le savoir faire et les machines pour les fabriquer. Pour les représentants syndicaux, ceci est une possibilité parmi d'autres car le groupe

communication importants tout en entravant ceux des représentants syndicaux alors même qu'ils ont été « élus par les salariés contrairement aux membres de ce collectif » fait remarquer un délégué syndical. Les salariés semblent avoir été piégés. En effet, diviser le personnel d'une entreprise qui vient d'annoncer un plan de suppression d'emplois conduit à affaiblir les syndicats au moment des négociations. De fait, la médiation sociale qui a été mise en place par le tribunal de Senlis à la demande de la CGT semble devoir s'achever par la satisfaction des choix de la direction sans que celle-ci n'ait fait aucune concession. Ni sur le nombre d'emplois supprimés ni sur les indemnités qui seront versées aux salariés. Ainsi, ces derniers recevront, si le plan de suppression d'emplois (PSE) est

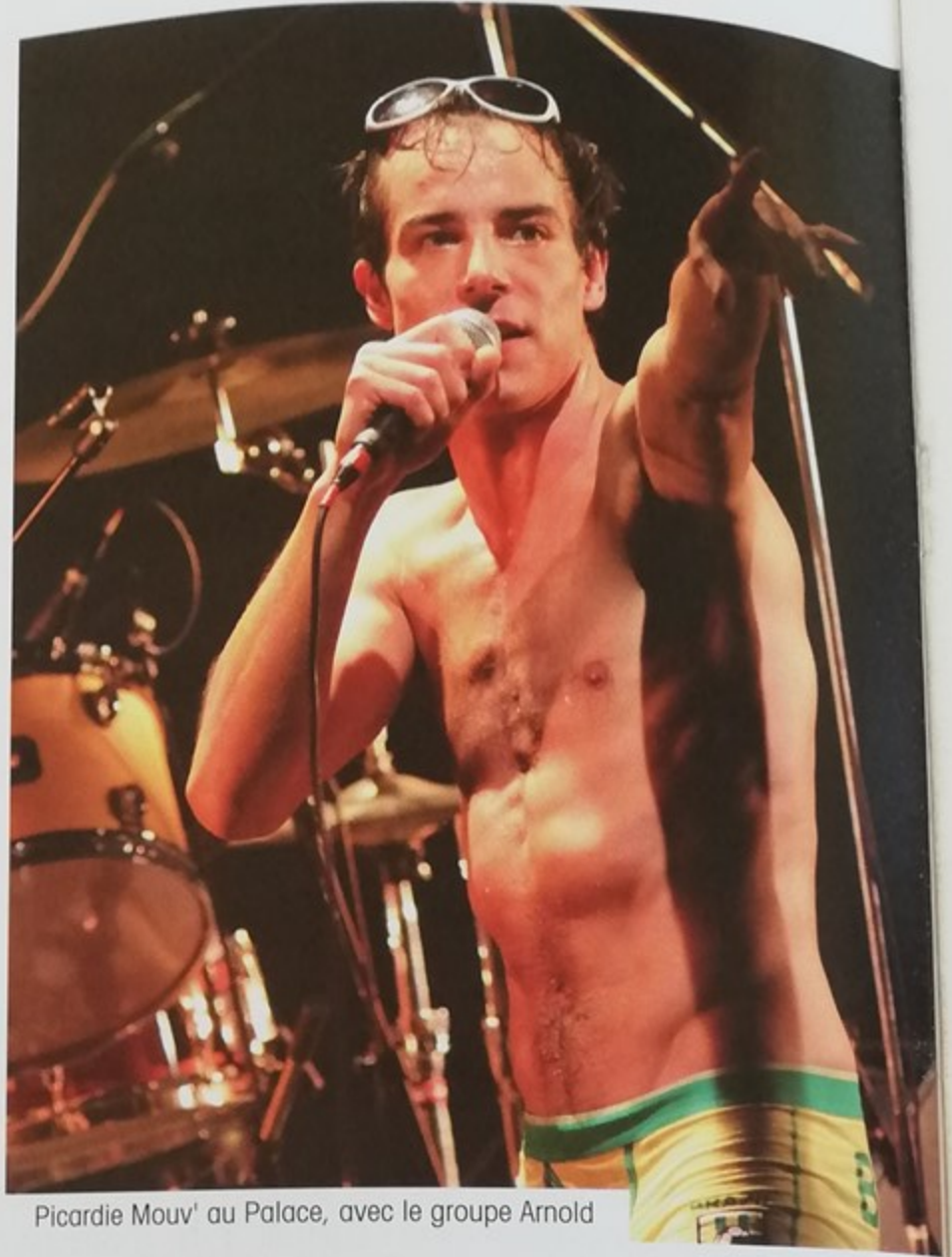




Manifestation à la salle de la Libération pour "Les droits de l'enfant"



"Une danseuse dans la bibliothèque", les enfants ont découvert une nouvelle possibilité d'expression à la bibliothèque Elsa Triolet



Picardie Mou' au Palace, avec le groupe Arnold



Présentation du planning des travaux de la rue du Colonel Fabien et de ses alentours, à l'école Henri Wallon



Coeur de quartier, visite des travaux achevés derrière la mairie annexe des martinets



3^e marché de Noël à la salle Marcel Coene, organisé par le Montataire basketball



Une nouvelle fois, la ville et des associations se sont mobilisés pour le Téléthon.



Agréable lauréats



Noce



Écr

Programme de janvier

Le palace • service culturel

Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Mercredi 5 janvier à 10h30

Cruelles sornettes

Le Palace

Cirque et faussetés magiques - **Création** • Tout public à partir de 6 ans • Durée : 55 mn • Tarif : 4€

Du cirque, de la magie, des métamorphoses physiques... trois personnages délicieusement inquiétant qui font semblant de faire peur, de faire mal. Une ambiance fantasmagorique, 3 zigs à l'allure étrange... des croquemitaines ou de simples excentriques? En mêlant magie, cirque, théâtre et danse, ces personnages rivalisent d'exploits, s'amuse à se faire peur, se métamorphosent en nos monstres les plus secrets. Balles et massues s'envolent, des mains s'éclipsent, vagabondent loin de leurs corps. Une atmosphère poétique qui oscille en permanence entre le drôle, l'absurde et l'inquiétant. ■

www.ballesetpattes.com

Mardi 11 janvier à 20h30

Ces petits mouvements du cœur

Le Palace

Théâtre et chanson - **Création** • À partir de 16 ans • Durée : 1h00 • Tarifs : 4€/10€

Avec cette nouvelle création, Fabio Alessandrini veut nous parler d'amour ou plutôt chanter et raconter l'amour, à partir des textes des chanteurs qui ont façonné le 20^e siècle de la chanson en Italie : Giorgio Gaber et Fabrizio De André.

L'amour, la rencontre, la magie, le charme, le mystère, le regard, le désir, l'union, l'envie de courir pour toujours dans cet instant merveilleux que nous voudrions immuable... Mais aussi les malentendus, les incompréhensions, les difficultés, les complications, la jalousie, la passion, l'orgueil, tu es mienne tu es mien, donne-moi tout, je veux tout, toi non plus, toi d'abord. Confondre aimer et posséder. Avoir peur de la joie de l'autre, de la sienne.

Des histoires racontées ou vécues, agies sur scène, qui explorent les sentiments de l'être humain, jusqu'à fouiller sans pitié les recoins les plus intimes, les plus inconfortables et comiques de ses pensées, de ses émotions. Les sons de plusieurs langues se mélangent, s'entrelacent, en devenant musique dans la musique, parce que la voix du cœur parle plusieurs langues, toutes peut-être, ou peut-être que tous les cœurs parlent la même. ■

Dimanche 16 janvier à 17h00

Fleurs de sel

Le Palace

Théâtre musical • Tout public à partir de 3 ans • Durée : 40 mn • Tarif : 4€

Douceur et drôlerie pour ce spectacle musical où il est question de cuisine. Une belle occasion pour transformer les fourchettes en percussions, les casseroles en batterie, les verres en flûtes... et tester l'amitié de deux cuisiniers ! ■

www.fleursdepeau.fr

Mercredi 19 janvier

Slam session

Le Palace • Tout public • Entrée libre

avec Nico K et Da Gobleen

Liberté : tout le monde peut prendre la parole

Egalité : 5 mn pour chaque intervention

Fraternité : une prise de parole, un verre offert

Ateliers d'écriture slam de 15h à 17h et de 18h à 19h30

Scène ouverte à partir de 20h30

Du lundi 24 au vendredi 28 janvier

Résidence du groupe MAM

Le Palace

Le groupe MAM sera en résidence de création pour son nouveau spectacle qui s'inscrit toujours dans la dynamique des musiques actuelles, mêlant électronique, nouvelles technologies et les instruments acoustiques des créateurs de MAM : violons, accordéon et chant.

Des rencontres sont notamment prévues avec des jeunes d'une classe du collège Anatole France ainsi qu'avec des élèves de l'école de musique. ■

À l'issue de cette résidence un « **work in progress** » sera proposé au Palace pour découvrir le travail du groupe le samedi 29 janvier à 18h30.

Entrée libre • Tout public

www.myspace.com/mammusique

www.meddledtimes.com



La collecte des ordures ménagères transférée à la CAC !

Opérationnelle depuis le mois de juin dernier, Sud Oise développement a été créée par quatre communautés de communes du bassin creillois. L'objectif : créer de l'emploi en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire et en aidant à se développer celles qui sont déjà installées. Jean-Pierre Maillot, directeur de la structure, est confiant car les entreprises montrent un intérêt évident pour le territoire. Entretien.

A partir du 1^{er} janvier 2011, la collecte des ordures ménagères passera de la compétence communale à celle de la communauté d'agglomération. Ce transfert se prépare depuis deux ans, après un examen précis du fonctionnement des quatre villes. La CAC maîtrisera désormais l'ensemble de la filière déchets puisqu'elle en gère le traitement depuis une dizaine d'années. Mais cela n'entraînera pas de grands changements pour la population puisque les jours de collecte demeurent les mêmes. Deux petites modifications tout de même. La première concerne la collecte des ordures ménagères dans le hameau de Magenta et l'avenue François Mitterrand qui aura désormais lieu le lundi au lieu du mardi. La deuxième concerne les déchets verts qui seront désormais ramassés le même jour dans tous les secteurs, à savoir chaque mercredi, à partir du mois d'avril

jusqu'au mois de novembre. Un calendrier de collecte vous sera distribué prochainement par la CAC. Le grand changement concerne les 7 agents municipaux (2 chauffeurs et 5 rippeurs) qui passent sous la responsabilité des services techniques de la CAC. Ils viennent ainsi étoffer, avec leurs collègues de Villers-saint-Paul, Nogent et Creil, le service déchets-environnement-propreté qui se compose au total de 38 agents. Ne vous étonnez donc pas si vous voyez passer dans vos rues des véhicules marqués du logo de la CAC !

Néanmoins, les personnels et les équipements des quatre villes demeureront dans leurs locaux respectifs jusqu'à ce que soit achevé le local qui les accueillera. Celui-ci devrait être prêt à la fin de l'année 2011 et sera situé entre Villers-Saint-Paul et Nogent, près de l'usine de valorisation énergétique (l'incinérateur du SMVO). Pour la municipalité, ce transfert de compétence va permettre aux services techniques de se recentrer davantage sur l'entretien du domaine public. En effet, dans la mesure où la collecte des ordures ménagères était prioritaire, la moindre absence d'un agent

du service voirie-propreté était remplacée par des agents des autres services techniques. Une situation qui n'est pas toujours facile à gérer car les effectifs sont déjà très restreints. Rappelons en effet que la ville, compte-tenu de la réduction constante de ses ressources financières, ne remplace plus tous les départs en retraite ni les congés pour cause de maladie. Pour le service garage, cela va se traduire par un gain de temps loin d'être négligeable car l'entretien et la réparation des bennes représentait une charge de travail particulièrement importante et compliquée. D'autant que la moindre panne devait être réparée dans des délais très brefs puisque la collecte des ordures ménagères devait se faire dans les temps, quoi qu'il arrive.

N'oubliez pas les déchetteries

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas attendre la collecte des encombrants ou des déchets verts, vous pouvez les déposer à la déchetterie de Creil, Villers-Saint-Paul ou St-Leu-d'Esserent. Celles-ci accueillent en outre les pneus, les gravats, ferrailles, cartons souillés ou objets en plastique, béton armé, plâtre, rouleaux de moquette, bois, seringues usagées, piles et accumulateurs, peintures, solvants, textiles, huiles de moteur usagées, batteries, déchets des professionnels. Numéro vert : 0 800 60 20 02 Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h Dimanche de 9h à 12h Fermeture les lundis et jours fériés.

Rappel des jours de collecte

- **Ramassage des ordures ménagères :** secteur ouest : lundi et jeudi / secteur est : mardi et vendredi
- **Collecte sélective :** Chaque mercredi
- **Encombrants :** 1^{er} mardi de chaque mois. Il faut les déposer la veille, après 19h.
- **Déchets verts :** À partir de l'année prochaine tous les secteurs seront collectés le même jour, c'est-à-dire tous les mercredis. La collecte commencera le 30 mars et s'achèvera le 30 novembre.



La recyclerie

Ce nouvel équipement intercommunal recycle l'électroménager, des petits appareils électriques, des meubles, de la vaisselle, des bibelots. Il est donc désormais interdit de les déposer avec les encombrants sous peine d'amende. Vous pouvez les emmener directement à la recyclerie ou à la déchetterie en précisant qu'ils sont destinés à la recyclerie.

Il existe, à certaines conditions, la possibilité de bénéficier d'un enlèvement à domicile.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au : 03 60 46 80 08 ou écrire à accueil.sor@gmail.com

La recyclerie se situe à côté de la déchetterie de Villers-St-Paul et du centre de traitement des déchets.

Ouverture : Du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30.

Collectivités territoriales : la réforme de tous les dangers

Contre vents et marées, la réforme territoriale a été adoptée au mois de novembre dernier par le Parlement. En effet, peu de textes auront suscité tant d'opposition, de droite comme de gauche. De fait, cette loi remet en cause l'autonomie des collectivités et réduit leur pouvoir fiscal. Cette réforme est venue, ainsi, accentuer les tensions créées par la suppression de la taxe professionnelle. Ce sont, par conséquent, des bouleversements profonds et inquiétants qui s'annoncent pour les collectivités territoriales. À partir de 2014 en effet, les 6000 conseillers généraux et régionaux seront remplacés par 3500 conseillers territoriaux. La Picardie va ainsi passer de 180 à 80 élus. Ces derniers siègeront donc dans ces deux assemblées et seront les interlocuteurs uniques des différents acteurs territoriaux. Comment 3000 feront le travail de 6000 ? C'est la question que se pose nombre d'élus. D'autant que l'on ne traite pas des mêmes domaines au niveau régional et départemental.

L'autre mesure très contestée concerne la quasi-interdiction des cofinancements des projets communaux par les régions et les départements.

La suppression, à partir de 2015, de la clause de compétence générale aux départements et régions soulève aussi la bronca des élus locaux. Cette clause permettait à toute collectivité de s'occuper d'un domaine qui n'était pas forcément de son ressort comme par exemple le logement. C'est terminé sauf pour les communes. Mais compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle, de la limitation des financements croisés, on peut se demander avec quels moyens la commune pourra exercer cette compétence. Alain Blanchard, conseiller général du canton de Montataire et Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire, reviennent sur cette réforme.

C'est une machine de guerre

Les communes sont gravement remises en cause par cette dernière réforme territoriale. Nous avons donc demandé à Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire, comment et quelles implications cette loi allait avoir pour la ville.

Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans la réforme territoriale ?

Cette réforme étant très cohérente dans son ensemble, tous les points en sont inquiétants parce qu'ils vont tous dans la même direction : la disparition à terme des communes et départements (issus de la Révolution Française), le transfert de l'impôt national vers l'impôt local pour compenser les baisses et exonérations pour les riches et la privatisation des services publics.



Conseil général, assemblée départementale

mais aussi et très concrètement un recul de nos ressources avec le gel des dotations de l'Etat en particulier.

Les financements croisés sont quasiment interdits. Pouvez-vous nous citer un programme, financé par ce moyen ?

Il faut savoir que pratiquement toutes les grosses opérations d'investissement ont bénéficié de financements croisés venant du Conseil Général et du Conseil Régional. Sans ce dispositif, il est aujourd'hui impossible de réaliser la plupart des projets. Prenons le Programme

de Rénovation Urbaine des Martinets : Sur 3 millions d'euros d'investissement en 2011, 65 % proviennent de subventions de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), du Conseil Général, du Conseil Régional. Même chose pour le projet de construction de l'avenue de la Libération où les subventions pourraient aller jusqu'à 60 %. La fin des financements croisés, de la clause de compétence générale pour les départements et les régions sont une véritable "machine de guerre" contre les communes.

On ne peut dissocier la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale. Quelles conséquences concrètes ces deux réformes vont-elles entraîner pour Montataire ?

En effet, réforme territoriale et suppression de la taxe professionnelle (6 milliards de cadeau aux grandes entreprises, pour quel résultat en terme d'emplois ?) vont de pair. Les conséquences en sont d'abord la perte de l'autonomie fiscale de la commune (ce n'est plus le conseil municipal qui maîtrise ses recettes)

Le contrôle

Engagé dans démocratie et de proximité, Alain Blanchard explique ici p

La réforme territoriale votée est très de droite sont les points particulièrement

C'est une réforme point inquiétant nances des formes de la suppression de aujourd'hui, les majorité, ignorent budget à par région n'a pro cal et les dép importante de dans une situ je rappelle qu cider que dès collectivités s Le second es collectivités c atteinte à la vice public l Les deux éc commune et les collectivi toyens. L'idé c'est de cré avec l'interc rence. On s de ce projet une région une région Associée à collectivités gravité.

Quelles conséquences pour le département

Aujourd'hui ne peuvent son du d

es : angers

Le contrôle des collectivités territoriales

Engagé dans la défense de la démocratie et des services publics de proximité, Alain Blanchard, fait partie de cette catégorie d'élus que la réforme territoriale inquiète. Il nous explique ici pourquoi. Entretien.

La réforme territoriale qui vient d'être votée est très contestée par les élus, de droite comme de gauche. Quels sont les points qui vous inquiètent particulièrement les élus ?

C'est une réforme à deux coups. Le premier point inquiétant, c'est l'assèchement des finances des collectivités par le biais des réformes de la fiscalité, avec notamment la suppression de la taxe professionnelle. Aujourd'hui, les maires, dans leur grande majorité, ignorent comment ils équilibreront leur budget à partir de 2012. D'ores et déjà, la région n'a pratiquement plus de pouvoir fiscal et les départements ont perdu une part importante de leur autonomie, ce qui les met dans une situation financière très précaire. Et je rappelle que le gouvernement vient de décider que dès le 1er janvier, les dotations aux collectivités seront gelées pendant trois ans. Le second est institutionnel et vise à priver les collectivités de leur autonomie. Cette loi porte atteinte à la démocratie de proximité, au service public local et aux libertés.

Les deux échelons menacés à terme sont la commune et le département alors que ce sont les collectivités les plus proches de nos concitoyens. L'idée qui prévaut au niveau européen, c'est de créer de grandes régions et d'en faire, avec l'intercommunalité, les échelons de référence. On sait que pour beaucoup d'initiateurs de ce projet, la Picardie est considérée comme une région trop petite qui devra se fondre dans une région plus grande.

Associée à l'étranglement financier de nos collectivités, cette réforme est d'une extrême gravité.

Quelles sont les premières conséquences de ces réformes pour le département ?

Aujourd'hui, une vingtaine de départements ne peuvent pas boucler leur budget. En raison du dynamisme du département de l'Oise

et d'un certain nombre de critères financiers, nous n'en sommes pas là. Mais, manifestement, nous y allons tout droit puisque notre collectivité départementale voit ses dépenses augmenter plus rapidement que ses recettes. Et je le dis clairement, ce ne sont pas des dépenses superflues mais sociales en direction des personnes âgées, des enfants, des handicapés... Les recettes ne sont plus suffisantes et l'Etat nous doit environ 80 millions d'euros. Cette somme correspond aux charges que ce dernier a transféré vers le département sans les moyens suffisants pour les financer.

En 2011, le Conseil Général de l'Oise va réussir à équilibrer son budget mais les années futures s'annoncent extrêmement périlleuses.

Pouvez-vous nous dire un mot sur la suppression de la compétence générale ?

C'est une mesure très préoccupante même si sa mise en œuvre est reportée à 2015. Prenons un exemple : le conseil général de l'Oise a distribué près de 50 000 ordinateurs aux collégiens pour lutter contre la fracture numérique et dans un but éducatif. Cette action a été possible grâce à la clause de compétence générale. Celle-ci permet en effet aux élus locaux de prendre des initiatives de façon volontaire et autonome. Demain, si les intentions sont confirmées, ils ne pourront plus mener des actions facultatives dans le domaine du sport, de l'éducation, de la culture et autres activités pourtant utiles à nos concitoyens.

La réforme territoriale met également fin aux financements croisés. Que signifie une telle mesure ?

Jusqu'à présent, la commune pouvait dans certaines conditions prétendre à demander une aide à la fois à la région, au département, voir à l'intercommunalité... C'est désormais impossible.

Ainsi, si la région est autorisée à subventionner tel investissement municipal, elle seule pourra aider la commune.

Il ne sera plus possible de cumuler des subventions venant de différentes collectivités. C'est encore une manière, pour le gouvernement, d'encadrer et de réduire les dépenses de ces dernières. En réduisant donc les possibilités de financement.



Alain Blanchard, conseiller général du canton de Montataire

Quel est, selon le vous, le but réel de cette réforme ?

Le Président a dit lui-même que les collectivités sont trop dépensières et doivent par conséquent réduire leurs dépenses pour ne pas aggraver le déficit public. Il considère par ailleurs qu'elles sont trop autonomes et qu'il faut donc les « recentraliser ». Il s'agit en réalité d'ouvrir de nouveaux marchés au secteur privé. Par exemple, le conseil général de l'Oise sert 25000 repas par jour (3 millions par an) dans les 66 collèges du département. Il est évident que si demain, par le biais de ces réformes successives, le Conseil Général ne peut plus assumer ce service, des entreprises privées s'en chargeront. Je pense que cet ensemble de réformes, financières et institutionnelles, est extrêmement dangereux pour le service public de proximité.

Quelle réforme proposez-vous ?

Les élus communistes et républicains dont je fais partie considèrent que des réformes sont nécessaires.

On peut citer le renforcement de la coopération entre les différents échelons institutionnels. Il y a par exemple peu de coopération entre l'Île de France et la Picardie alors qu'il existe de nombreux problèmes communs. Il y a aussi besoin de réformer la fiscalité locale. Les élus de ma sensibilité portent ainsi l'idée de taxer les actifs financiers des entreprises afin d'alimenter les ressources de nos collectivités et répondre ainsi aux besoins des gens

Être soigné chez soi

L'association de coordination sanitaire et sociale de l'Oise propose, à des patients atteints de pathologies diverses, une prise en charge à domicile qui va des soins infirmiers aux soins palliatifs. De l'accompagnement du patient à celui des proches. Entretien avec son directeur, Monsieur Defournier.



Monsieur Defournier, directeur de l'ACSSO

Votre association s'est développée avec celui du soin à domicile. Pouvez-vous nous en parler ?

L'association est née, il y a plus de vingt ans, de l'idée qu'on pouvait soigner à domicile à condition de travailler en liens étroits avec les professionnels libéraux de la santé (infirmières, médecins de ville, kinésithérapeutes, etc). Nous avons aujourd'hui 300 malades qui sont accompagnés et soignés chaque jour à leur domicile par 148 salariés permanents dont une majorité d'aides-soignants, infirmières coordinatrices et personnel administratif. C'est aussi une centaine d'infirmiers libéraux qui se rendent au domicile des malades en notre nom.

C'est possible grâce au travail de nos infirmières coordinatrices qui coordonnent les tournées des personnels soignant : toilette médicalisée et soins dispensés par nos aides-soignants et infirmiers kinésithérapie, etc. Cela passe aussi par l'installation et l'adaptation au domicile du matériel médicalisé nécessaire à la prise en charge. Nous pouvons également faire intervenir notre assistante-sociale, nos psychologues. Nous disposons d'une flotte de 70 véhicules, mis en place un dossier médical informatisé de chaque patient dont il a copie à domicile.

À travers nos équipes et ces dispositifs, nous sommes en mesure d'assurer des prises en charge aussi complexes qu'à l'hôpital : accompagnement de fin de vie, suivi de chimiothérapie, pathologies lourdes.

Quelles sont les différentes prises en charge que vous proposez ?

Nous assurons le service de soins infirmiers à domicile. C'est en général de la toilette médicalisée.

Nous nous occupons aussi de l'hospitalisation à domicile (HAD). Cela permet de dispenser au domicile du malade des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés. À partir de là, on organise la prise en charge du traitement, l'installation du matériel, la coordination des différents professionnels de soin. Cela concerne des malades atteints de pathologies graves.

Les mamans qui rencontrent des problèmes de santé avant leur accouchement peuvent faire appel à nous pour éviter une hospitalisation. On peut également être amenés à intervenir après l'accouchement lorsque la sortie se fait précocement. Dans ce cas, on accompagne la maman et l'enfant jusqu'au 7^e ou 8^e jour.

On gère également un réseau de soins palliatifs pour accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches. Cet accompagnement peut aller au-delà du décès du proche, pendant quelques semaines ou quelques mois. Mais si le suivi relève davantage d'un cadre thérapeutique, nous orientons.

Quel est l'intérêt de l'hospitalisation à domicile ?

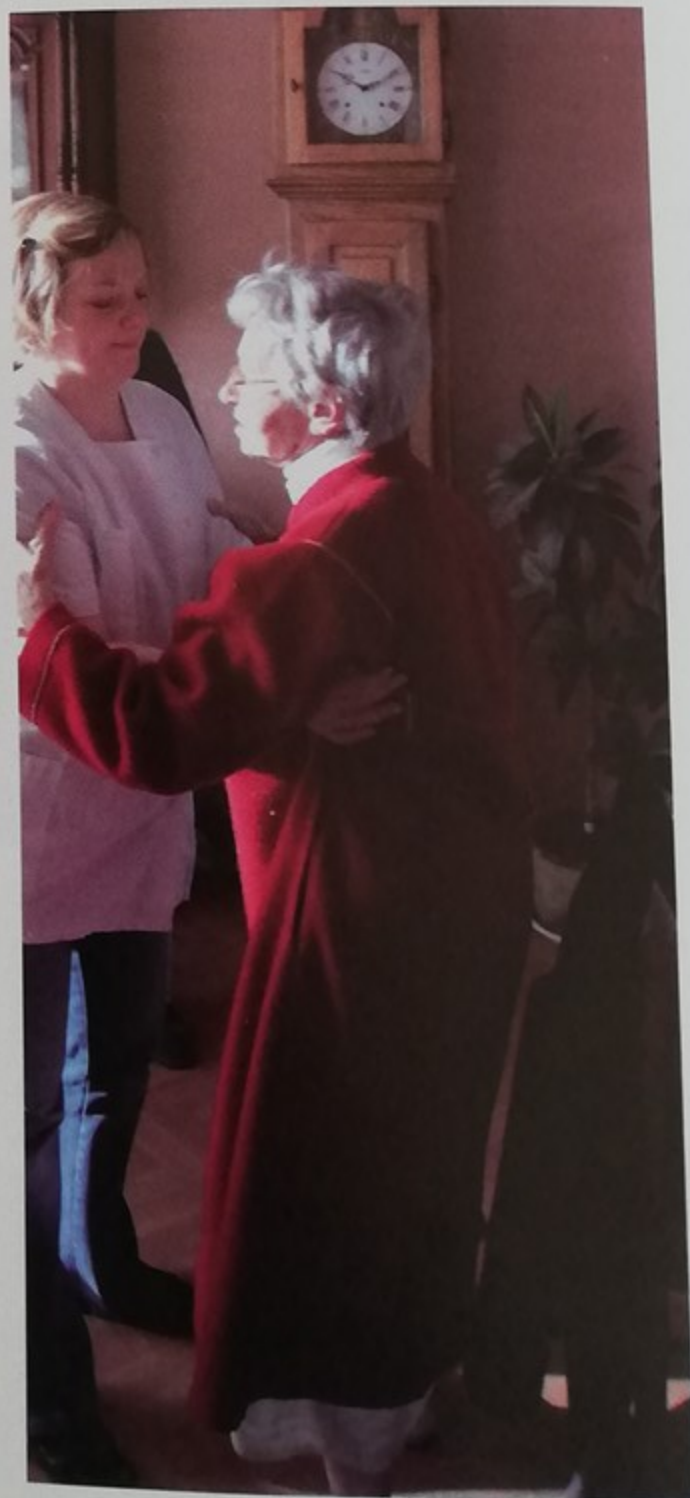
En termes de soins, l'HAD permet des choses impossibles à l'hôpital comme le choix d'un matelas médical adapté au malade et à sa pathologie. Et puis les gens sont chez eux, dans leur environnement même quand il s'agit de pathologies lourdes. On soignait une dame qui ne pouvait se lever que lorsque ces enfants ou le personnel soignant passait mais elle nous disait : « J'habite ici depuis mon mariage et même si la seule chose que je peux faire, c'est regarder la télé quand je ne dors pas, je suis toujours mieux à la maison qu'à l'hôpital. Au moins, je mange ma soupe dans mon bol ! »

Mais il y a des limites à ce dispositif. Il y a tout d'abord des pathologies qu'on ne peut pas prendre en charge. De plus, si la personne est isolée, c'est impossible. Il faut en effet un référent familial proche et que le patient et la famille en aient la volonté car cela nécessite parfois de bouleverser l'organisation familiale

par l'installation, par exemple, d'un lit médicalisé dans le salon parce qu'il ne peut pas être placé dans la chambre. Il y a également des limites géographiques. Ainsi, on se rend compte que plus on monte dans le nord du département, plus c'est compliqué car on manque de médecins, kinésithérapeutes, etc.

En termes de financement, subissez-vous également les réductions budgétaires de l'État ?

Si les dotations qu'on nous attribue ne sont pas augmentées, nous serons contraints de réduire la qualité de prise en charge. Voilà plus de deux ans que nous n'avons pas été revalorisés, il y a donc des choses que nous ne pouvons plus assurer. Jusqu'en 2009, par exemple, on finançait les produits d'incontinence sur nos fonds propres mais en 2010, nous avons dû arrêter.



Associer plaisir et entraide

L'association Jade prépare un nouveau voyage solidaire au Maroc. En partenariat avec l'association locale Ennour, le but de ce séjour est de soutenir des orphelins de Mohammedia, près de Casablanca. 15 jeunes de Montataire et 8 de Bernes (Val d'Oise) vont y passer une semaine en décembre. Mohammed, Manon, Wilfried et Diabé font partie du voyage. Ces quatre lycéens, âgés de 15 à 17 ans, nous racontent l'aventure.

Comment allez-vous soutenir ces enfants ?

Nous avons organisé des actions pour récolter de l'argent et différentes choses que nous remettrons à l'association Ennour qui s'occupe d'orphelins.

La mairie nous a fait 300 cartes postales que nous avons vendues en porte-à-porte et sur le marché. Ça nous a permis de réunir 260€. Au début, on avait un peu le trac ! Les gens ont été très généreux.

On a lancé une collecte de vêtements et beaucoup de gens sont venus déposer des habits à Jade. On en avait parlé autour de nous et cela a également très bien marché. On les a triés par sexe et classe d'âge.

Nous avons organisé aussi une collecte de fournitures scolaires car les enfants veulent aller à l'école mais ils n'en ont pas les moyens. On a récolté de quoi faire 20 cartables environ.

Et pendant les vacances de la Toussaint, nous avons transformé le « local ado » de Jade en salon de thé. C'était ouvert tous les jours au public. On a projeté une série de films documentaires sur le Maroc et nous en avons profité pour vendre des gâteaux que nos parents nous ont préparés. Ça nous a permis de récolter un peu d'argent et surtout de faire connaître le projet. Quelques commerçants

nous ont fait des dons financiers. Nous avons recueilli 1500€.

Comment allez-vous transporter les vêtements et les fournitures scolaires et à qui allez-vous les remettre ?

Comme nous sommes nombreux à partir, on va se répartir tout ça dans nos bagages. Et en arrivant au Maroc, nous remettrons l'argent et le reste à l'association Ennour.

Comment avez-vous organisé ce séjour ?

Nous travaillons dessus depuis le mois d'octobre. Pendant les vacances de la Toussaint, on se voyait tous les jours en petits groupes de 14h à 18h. Au début, on devait partir pour rénover une école mais ça n'a pas été possible. Alors nous avons contacté l'association Ennour que Jade a rencontré au cours des séjours précédents.

C'est la première fois que vous participez à une action de solidarité. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

On nous parle tellement de la misère à la télévision qu'on veut voir ce que c'est. On veut vivre aux côtés des gens qui sont dans le besoin pour comprendre ce qu'ils vivent. La misère là-bas est différente d'ici car en

Ennour, une association de solidarité

Fondée le 24 décembre 2004, cette association marocaine implantée dans la petite ville balnéaire de Mohammedia, près de Casablanca, soutient les orphelins. Afin de favoriser l'autonomie de ces enfants, Ennour propose un soutien global avec du soutien scolaire, des activités parascolaires et culturelles mais aussi une aide à la santé et au plan alimentaire. Pour résumer sa philosophie, l'association cite l'adage chinois : « M'apprendre à pêcher est meilleur que de me donner un poisson tous les jours ». Parmi ses actions, citons :

- Le panier alimentaire mensuel
- Livres scolaires
- Habits à l'occasion des fêtes
- Mouton pour le sacrifice de l'Aïd el Kebir
- Traitements médicaux gratuits
- Soutien scolaire gratuit en collaboration avec des enseignants volontaires
- Organisation de voyages et excursions

France il y a des aides mais au Maroc, les gens n'ont droit à rien. Nous avons l'impression que c'est plus dur là-bas. Ça va nous permettre de connaître le Maroc d'une autre manière car on en parle toujours que comme d'un pays touristique. On a été surpris d'apprendre qu'il y a beaucoup de pauvreté là-bas comme dans le reste de l'Afrique.

Vu que nous allons être logés dans des familles, c'est aussi un bon moyen de découvrir les traditions et les coutumes.

Le départ est pour bientôt.

Que ressentez-vous ?

On est impatients de partir pour aider les gens et voir leur réaction quand nous leur remettrons ce que nous avons récolté, on espère que ça va leur faire plaisir. Et on est pressés parce qu'ici, il fait froid !

Est-ce que vous êtes déjà partis à l'étranger ?

Oui, avec nos parents. Mais avec Jade, c'est différent, on voyage avec nos amis. C'est mieux.



Quelques uns des jeunes et monsieur le Maire qui ont participé au voyage solidaire

Des visites de prévention dentaire pour vos enfants !

M'T DENTS, C'EST QUOI ?

- Un rendez-vous de prévention offert par l'Assurance Maladie chez le dentiste pour vérifier si tout va bien.
- Le dentiste examine les dents et les gencives de l'enfant et, si besoin, fait des radios.
- Il lui enseigne les bons réflexes pour éviter d'avoir des caries et des problèmes dentaires : hygiène bucco-dentaire et alimentaire, sensibilisation aux méfaits du tabagisme et de l'alcool chez les adolescents.

C'est offert !

- Le rendez-vous de prévention est offert, sans avance de frais de la part de la famille.
- Pour les 6 et 12 ans, si des soins (traitement de caries et de racines, détartrage, extractions) sont nécessaires, il n'y a pas à faire l'avance des frais. En revanche, pour les 9, 15 et 18 ans, c'est à l'assuré de faire l'avance des frais et l'Assurance Maladie rembourse ensuite les soins à 100 %.

Les soins sont à réaliser dans les 9 mois qui suivent le rendez-vous. Les traitements d'orthodontie et de prothèse ne sont pas concernés. Ils sont pris en charge au taux habituel.

M'T DENTS, C'EST POUR QUI ?

- Tous les enfants et adolescents âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, âges les plus exposés aux caries. Bien sûr, il est important de s'occuper de ses dents à tout âge...
- Ces rendez-vous sont complémentaires des visites habituelles chez le dentiste.

M'T DENTS, COMMENT EN PROFITER ?

L'enfant va bientôt avoir 6, 9, 12, 15 et 18 ans... Un mois avant sa date d'anniversaire, il reçoit, dans sa boîte aux lettres, une invitation personnalisée de l'Assurance Maladie qui le convie à un rendez-vous de prévention dentaire.

C'est simple

- Prendre rapidement rendez-vous chez le dentiste de son choix.
- Le jour du rendez-vous, se munir de la feuille de prise en charge jointe au courrier pour bénéficier de la gratuité de la visite et de sa carte Vitale.

Pour en savoir plus...

Rendez-vous sur le site dédié à la campagne M'T dents www.mtdents.info



Bénévolat au Secours populaire

Le Secours populaire recherche des bénévoles. Si vous avez du temps, pourquoi ne pas rejoindre cette association caritative qui apporte une aide indispensable aux plus démunis ? Ainsi en 2010, plus de 2,4 millions de personnes ont sollicité l'aide du Secours populaire.



Vous avez beaucoup de possibilités de vous épanouir parmi les nombreuses actions et activités que propose l'association. Alors n'hésitez pas si vous ne savez pas quoi faire de votre temps libre.

Vous pouvez rencontrer les bénévoles de l'association les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h.

Pour tout renseignement : 03 44 27 39 68 et 03 44 27 39 67

La grève des facteurs a payé

Suite à la grève qu'ils ont menée du 14 au 15 décembre, les facteurs de notre ville ont obtenu la satisfaction de l'essentiel de leurs revendications. Ainsi, un poste de « rouleur » à plein temps pour remplacer les facteurs absents a été créé, les heures de comptage seront désormais payées et la direction s'est engagée à faire preuve de respect envers ses agents. Les Montatairiens devraient, par conséquent, rencontrer moins de problèmes quant à la distribution de leur courrier. Il faut dire qu'en un an, le nombre de facteurs est passé de 12 à 7 sans que la charge de travail ne soit réduite. La quantité de courrier à distribuer a même augmenté en raison de la construction de nouveaux logements. De plus, les absences pour cause de congé ou maladie n'étant pas remplacées, il reve-

naît aux facteurs présents de se répartir les tournées des facteurs absents. Et ceci, sans que les heures supplémentaires que cela génère ne soient payées. Au contraire, les facteurs se plaignaient « de menaces et d'intimidations » en cas de protestation.

Le soutien de la municipalité et des habitants « nous a beaucoup aidés » explique une factrice. Chacun a en effet conscience que c'est l'avenir du service public de la Poste qui est aujourd'hui en jeu.



Société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire

- L'assemblée générale de l'association ainsi que la distribution des graines auront lieu le dimanche 6 février 2011 à 14h30 à la salle de la Libération
- Vous avez la possibilité de commander des plants de pommes de terre.

- Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Monsieur Diaz de la Fuente au : 03 44 24 21 06
- Mail : pierre.louis.diazdelafuente@orange.fr

La télévision numérique

La télévision numérique en Picardie arrive le 2 février 2011.



- Par conséquent, si vous avez besoin de faire appel à un professionnel, il vous est conseillé de contacter un antenniste agréé « Tous au numérique ». Il vous indiquera la solution la plus adaptée à votre situation et notamment votre lieu de résidence. La liste des professionnels agréés proches de chez vous est disponible au 0 970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 21h, prix d'un appel local) ou sur le site internet : www.tousaunumerique.fr

Réunion avec les commerçants

Jeudi 20 janvier 2011 à 20h au sous-sol B de la Mairie

- Tous les commerçants de la ville sont conviés à cette réunion pour :
 - Assister à la présentation par la CCIO (Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oise) du résultat de l'étude sur le commerce de proximité et le comportement des consommateurs.
 - Débattre des propositions d'actions pour faire mieux vivre le commerce local et rendre les meilleurs services à la population.

Ramassage des sapins de Noël

Ils seront ramassés les lundis 3 et 10 janvier 2011 dans l'après midi

Projection

- L'industrie du bassin creillois : histoire et témoignages
- Film réalisé par la classe de 4^e4
- Samedi 22 janvier à 19h au Palace
- Un buffet sera proposé à l'issue de la projection

GROUPE COMMUNISTE ET REPUBLICAIN

Le grand mystère autour du remaniement ministériel est tombé. Rien de mystérieux, juste un secret de polichinelle maintenu depuis des mois, après Fillon 2, le Président reconduit Fillon 3. Quand on sait que les chiffres sont indéfinis, on peut avoir du Fillon à toutes les sauces ; 4, 5, 6... 10 000. Mais une chose est sûre, le remaniement nous rappelle une triste réalité, on reprend les mêmes et on reconduit la même politique, avec de nouvelles réformes en perspectives, qui comme à chaque fois, favoriseront les plus riches au détriment des plus modestes.

Ainsi de nouvelles réformes sont dans les cartons. Rigueur budgétaire oblige, il faut réduire les dépenses publiques; on annonce - 20% de crédits pour l'emploi, - 5% dans l'agriculture, des économies dans les aides aux logements et les aides sociales... Et a contrario on augmente les prix des dépenses énergétiques nécessaires à la vie de tous les jours (électricité, gaz, pétrole, etc...).

Après la suppression de la taxe professionnelle, on envisage de sceller pour l'année 2011 le sort des collectivités locales. Faire disparaître les départements et créer des grandes régions. D'une pierre deux coups. La réforme territoriale va dans le sens de la volonté de l'union européenne de voir diminuer les collectivités locales françaises d'une part, et supprimer un échelon de la représentativité des citoyens en écartant les élus locaux d'autre part. Les futures décisions seront prises à un niveau supérieur sans savoir qui doit véritablement rendre compte de ses agissements. Bravo la démocratie.

Cette réforme cache en réalité une autre vérité; elle est engagée au nom d'une conviction économique contestable selon laquelle l'impôt se réduit à une charge.

Or, nous savons que les impôts servent à recouvrer les dépenses publiques. L'impôt est donc nécessaire. S'il y a baisse des impôts, nous ne pourrions avoir les dépenses publiques telles que nous les connaissons aujourd'hui. Par exemple, à Montataire si nous voulons maintenir les services à la population, nous devons avoir en face les moyens nécessaires pour les maintenir, cela passe par la compensation entière de la taxe professionnelle ; sinon il y aura transfert de charges des entreprises vers les Montatairiens, ce qui en soi est injuste et inacceptable.

En cette période de Noël une pensée de Coluche à méditer :

"Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis petit, c'est comme ça."

L'ensemble des élus du groupe communiste et républicain vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les élus du groupe
communiste et républicain

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉ

Les services rendus aux habitants

La période hivernale n'est pas très favorable aux déplacements, pourtant des habitants continuent à venir aux réunions de quartiers organisées sur la préparation du budget Prévisionnel de 2011. Ce n'est un sujet simple pour personne! Comme pour gérer un budget familial, la Municipalité a besoin d'argent pour faire fonctionner les différents services rendus à la population. Ses ressources sont constituées de nos impôts locaux, de subventions : Etat, Région, Département et de la participation des habitants.

Pour rendre compréhensible la répartition des dépenses budgétaires, nous nous sommes basés sur les dépenses de fonctionnement de l'année 2009, rapportées au nombre d'Habitants, l'année 2010 n'étant pas achevée. Au dernier recensement de la population, nous étions 12398 Habitants à Montataire. Le budget de fonctionnement dépensé en 2009 étant de 19 183 111€, la dépense par habitant est de 1547,27€. Prenons des exemples concrets de dépenses par habitant, en Euros :

- 229,52 : les services techniques dont :
- 85,22 : bâtiments divers
- 29,95 : bâtiments scolaires
- 21,44 : entretien et réparation
- 28,67 : parcs et jardins
- 28,07 : éclairage public.

- 58,17 : les activités culturelles, dont :
- 25,22 : l'école de musique.
- 29,63 : la base de loisirs de St-Leu
- 37,63 : la piscine
- 35,73 : le centre de loisirs de la ville
- 38,70 : la restauration scolaire
- 29,23 : la jeunesse
- 920,15 : les salaires du personnel

L'inquiétude demeure sur la pérennité des services rendus à la population car les ressources diminuent d'année en année. La réforme « à la sauvette » de la fiscalité, gèle les subventions aux Collectivités Locales, qui, privées de moyens financiers n'auraient d'autres alternatives que de privatiser ses services, dont c'est l'objectif du Gouvernement comme pour les grandes entreprises publiques. Pour pouvoir assurer les services à la population, il faut une véritable réforme de la fiscalité, avec l'imposition de tous les revenus dont ceux du capital.

Nous vous adressons, à vous et vos proches, nos meilleurs vœux dans la réalisation de vos projets. Bonne et heureuse année 2011 !

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie
Retrouvez-nous sur internet :
<http://montataire.parti-socialiste.fr/>
(Contacts : psmontataire@yahoo.fr
ou 03 44 64 44 34).

Le Groupe Socialiste

GROUPE PARTI OUVRIER INDEPENDANT

Réforme territoriale

Nous n'avons pas été élus pour accompagner la disparition de nos communes !

Le 21 octobre devant des maires d'Eure et Loir, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a fait une déclaration qui donne tout le contenu de la réforme territoriale : "Les maires doivent arrêter de vouloir garder tous les services dont ils disposent et se battre comme des déchaînés pour avoir tout ce qu'ont leurs voisins. Je vous demande de raisonner avec la claire conscience des déficits que nous avons."

Quels déficits ? **Les 145 milliards des déficits de l'Etat pour 2009 !** Comment ne pas s'interroger quand on sait que qu'ils représentent l'équivalent du total des intérêts de la dette et des exonérations sociales et fiscales consenties par le gouvernement au patronat ?

Disons-le tout net : cette dette n'est pas celle du peuple. Et c'est pour cette raison que nous ne saurions nous arrêter de nous battre pour garder nos écoles publiques, nos bureaux de poste, nos hôpitaux, nos gares, nos services communaux. Déjà, dans notre ville, 16 départs en retraite d'employés communaux n'ont pas été remplacés, ce qui permet de compenser les baisses de subventions à la ville. **Et maintenant, les préfets veulent nous imposer d'appliquer nous-mêmes la réforme territoriale.** Autrement dit, nous devrions mettre nous-mêmes en place l'intercommunalité forcée qui va dissoudre nos communes dans les métropoles, absorbant les petites communautés de communes et même les départements, augmenter massivement les impôts et transformer nos conseils municipaux en chambres d'enregistrement des EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), se parant du suffrage universel pour imposer leurs décisions ! Comment comprendre, alors que

M. le Maire nous démontre lors de la réunion du conseil municipal du mois d'octobre le caractère néfaste pour notre ville de l'intercommunalité, le vote des élus (à l'exception des deux élus POI) pour le passage à l'intercommunalité? Ce qui permet d'ores et déjà le transfert de 7 employés du service des ordures ménagères dans cette intercommunalité ! A quand la suppression de services municipaux entiers dans notre commune et leur privatisation ? N'aurait-il pas été plus judicieux de refuser ce passage de notre ville dans cette intercommunalité comme cela a été le cas dans de nombreuses autres communes? Pour notre part, nous ne cesserons d'agir pour :

- le refus de l'intercommunalité forcée et le retour à la libre administration des communes avec les moyens financiers de l'exercer ;
- le rétablissement des subventions départementales aux communes ;
- aucune augmentation d'impôts, aucune suppression de service ;
- l'abrogation de la réforme territoriale ;
- la défense de la République une indivisible et laïque.

Alain Lebreton

Contact : alainlebreton@neuf.fr

Tout est plaisir

Entre midi et deux, il est rare de ne pas la croiser au parc urbain. Amoureuse de la nature et des animaux, elle est dans son élément dans ce joli parc paysager où elle vient courir durant sa pause-déjeuner. Quand nous l'avons rencontrée, la Picardie se couvrait de neige. Pas de course ce jour-là. Alors un portrait. Celui de Corinne Weewauters.

Elle est malheureuse Corinne Weewauters lorsqu'elle ne peut pas aller courir. Cela arrive en cas d'intempérie. Mais il faut que ce soit de fortes intempéries. Ou lorsqu'elle est malade. Mais vraiment malade. Autant dire qu'elle glisse pour ainsi dire tous les jours les pieds dans ses baskets, sitôt arrivée le moment du déjeuner. Pendant une heure trente, elle enchaîne les distances à un autre rythme que celui des coureurs du dimanche. Corinne Weewauters est une sportive accomplie, mordue. Depuis toujours. Depuis l'enfance. À six ans, elle accompagnait déjà son père, marathonien, lorsqu'il allait courir le dimanche avec l'équipe d'Usinor (aujourd'hui Arcelor). Et à 12 ans, c'est en mini-vélo qu'elle suit les vieux d'Arcelor, pendant 50 km. Un peu plus tard, elle s'essaye au tennis. Douée, elle atteindra le niveau régional. Puis arrive le mariage, le départ de Montataire, la naissance d'une petite fille... Le tennis est loin derrière. Et puis le divorce, le retour à Montataire, sa petite-fille sous le bras. Petit détour par le tennis autour duquel elle essaye de monter un club. Mais ça ne marche pas comme elle veut, parce qu'avec elle on fait les choses à fond ou on ne les fait pas. Elle revient donc à ses premières amours, la course à pied. Mais pas de compétition sauf quand les copains le lui demande. C'est pour ça qu'elle a disputé le semi-marathon des villes et des carrières où elle est arrivée première. C'est David Coene, l'entraîneur du club d'athlétisme de Montataire, qui le lui a demandé. Elle a dit oui parce qu'on ne peut rien refuser à cet autre amoureux du sport, à la gentillesse inégalable... Mais le plus souvent, elle court pour le plaisir : « Je prends mes baskets et je vais courir dans les champs ou dans la forêt pour voir des chevreuils, entendre les oiseaux... C'est mon équilibre. J'ai besoin de ça. J'ai besoin d'être dehors. » Alors, tous les jours de la semaine pendant une heure trente, elle court le long du Thérain pour rejoindre le parc urbain. En vacances, presque toujours à la montagne, elle fait quatre heures de marche en plus, loin des foules des stations de sport d'hiver qu'elle a en horreur : « J'adore marcher dans la neige mais pas avec des skis, j'ai besoin d'être en contact direct avec les éléments. Et il me faut du calme. » C'est pour ça qu'elle



« Je prends mes baskets et je vais courir dans les champs ou dans la forêt pour voir des chevreuils, entendre les oiseaux... C'est mon équilibre. J'ai besoin de ça. J'ai besoin d'être dehors. »

Corinne Weewauters

aime tant courir dans le parc urbain « ce n'est jamais monotone. Le paysage et les animaux changent en fonction des saisons. Cet endroit est une vraie réussite. » Le lieu idéal pour se laisser partir, loin de la vie réelle pour y revenir plus libre, plus disponible. Dans son travail, qu'elle adore, Corinne considère que c'est indispensable. Secrétaire médicale, elle répond au téléphone toute la journée aux patients qui appellent pour prendre un rendez-vous et lui glisse toujours une confiance au passage. Souvent sur la maladie, sur ce qui ne va pas : « Les gens ont besoin de parler, constate t-elle ». Alors Corinne leur prête une oreille attentive et bienveillante parce que même si elle aime le silence de la nature, elle aime aussi les gens. « La maladie, ça vous met une petite tape au derrière parce que parfois, on s'égare. Ça m'apporte beaucoup », conclut-elle d'un sourire généreux. Si bien qu'elle a le sentiment d'être privilégiée : « rien que de pouvoir aller courir, c'est du bonheur. » Ça la pousse vers les autres, généreusement : « Ce que je donne, je suis contente de le donner. » Pas étonnant qu'elle aime tant cuisiner :

« J'aime manger ! explique t-elle avec gourmandise. » C'est son autre plaisir avec le sport et le travail. Elle passe chaque jour au moins une heure trente devant les fourneaux à improviser, toujours avec des produits de qualité dénichés dans une multitude de boutiques : L'huile d'olive à tel endroit, les légumes là, le thé ici...

Passionnée et apaisée, soucieuse de sa santé mais bonne vivante, Corinne Weewauters a décidé de faire de sa vie un plaisir constant. Sans égoïsme. Avec beaucoup de tendresse et de générosité pour les autres.

www.associationjade.com

Le PAIJ

À l'heure où nous écrivons, nous ne sommes plus bien loin des fêtes de fin d'année et de la fermeture de nos services durant cette période hivernale.

L'équipe du PAIJ vous accueillera de nouveau à partir du 3 janvier, du lundi au vendredi, de 14h à 18h, pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans l'élaboration de vos projets de vie. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de notre agent d'accueil.

L'opération « 1 action citoyenne, 1 permis pour la vie », est lancée !
Nos dix candidats ont effectué dans les différents services de la municipalité, leurs actions citoyennes de 105 heures, en guise de contribution pour le financement de leur permis de conduire.
Nous reviendrons sur le déroulement de l'opération, dans les prochains Jade News...

L'opération Solidarité Internationale & Engagement Citoyen des Jeunes suit son cours...

Pendant une semaine, en immersion dans des familles d'accueils, 23 jeunes, ont pu vivre le quotidien de leurs hôtes et découvrir les actions de l'association Ennour (voir l'article page 11).

Une soirée de restitution de ce séjour sera organisée en Février 2011, afin de permettre à nos jeunes voyageurs de partager, leur expérience et faire part de leur témoignage aux habitants de leur ville.

Le service Animation

Retour sur les activités de cette fin d'année 2010 :

L'équipe du service animation aura le plaisir de vous retrouver autour des terrains pour les tournois solidaires, de Futsal et de Hand-Ball. Ces rencontres sportives sont organisées en partenariat avec le service des sports et aussi l'association Handy'Spoir, pour le tournoi de Hand-Ball.

En solidarité avec la cause palestinienne, un repas solidaire pour célébrer le jour de l'an est également prévu, contre une participation de 2€. La somme récoltée sera remise à l'association des villes jumelées avec la Palestine. Le repas aura lieu le 31 décembre de 21h à 23h à la salle de la Libération.

Le service Point Écoute :

L'équipe psycho-éducative du service prévention, propose un accueil inconditionnel et non contractualisé, du lundi au vendredi, au siège de l'association JADE, ainsi qu'une permanence téléphonique quotidienne. Il est ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans et aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents.

N'hésitez pas à venir les rencontrer ou à prendre contact au 03 44 27 88 65 ou au 06 08 54 04 49.

Pour bien commencer cette nouvelle année, la Présidente Arlette Lebel, le directeur Rédouane Bouizaouchan, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe pluridisciplinaire de Jade, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011 !

- Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille.
- Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Novembre 2010

- Le 3 : LAMBERT Nolhan
- Le 5 : DELAMOYE Ethan
- Le 6 : NEHARI Bara'a
- Le 9 : RENOULD Lucas
- Le 12 : BATUBENGA Ginette
- Le 12 : LEBARBÉ Victor
- Le 16 : DOGAN Muhammed-Selim
- Le 16 : FOFANA Inaya

Ils se sont mariés

Novembre 2010

- Le 4 : OUMATAT Brahim et OUSNAÂTE Latifa
- Le 20 : GUEDOU Brice et AGLAS Angélique

Ils sont décédés

Novembre 2010

- Le 2 : FERREIRA Isaura, veuve DA COSTA José, 89 ans
- Le 9 : TOMÉ Catherine, 82 ans
- Le 10 : RIET Daniel, 66 ans
- Le 23 : LEROY Jean-Claude, 71 ans

Le recensement, chacun de nous compte

- Une partie de la population de Montataire sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 26 février 2011.
- En 2011, une partie de Montataire sera recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'INSEE dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.
- Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous déposera une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans votre logement, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.
- Il invitera également certains d'entre vous à participer à l'enquête "Famille et logements", associée cette année au recensement de la population. Elle permettra de mieux connaître les familles d'aujourd'hui et les lieux où nous vivons. Les délais de réponse sont les mêmes que pour le recensement.
- Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au 03 44 64 44 44.
- Merci de réserver un bon accueil à, de gauche à droite :
M^{lle} Deneuille, M^{me} Malhomme, M^{me} Marshall





Madame, Mademoiselle, Monsieur,
le Conseil Municipal et moi-même, sommes très
heureux de vous présenter nos meilleurs vœux
pour 2011. Plus que jamais notre rassemblement
est nécessaire, pour bâtir une société où les
femmes et les hommes seront au cœur de tous
les choix. L'année 2011 sera aussi ce que nous
en ferons, ensemble.

Jean-Luc BOSSINO
Maire de MONTATAIRE

Année Créer Éducation InⁿOver

Ensemble Solidaire

